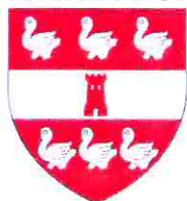


**Saint-Germain
au Mont-d'Or**



Le 30 août 2016,

Le Maire

à
Organisation Mondiale de la Santé
Monsieur John BEARD
Directeur du Développement
Vieillessement et Qualité de vie
Avenue Appia 20
1211 Genève 27
SUISSE

OBJET : Lettre d'engagement dans la démarche « Ville Amie des Aînés » de l'Organisation Mondiale de la Santé

Monsieur le Directeur,

Élu Maire de la commune de Saint-Germain-au-Mont-d'Or depuis 2014, je suis particulièrement sensible à la question de l'adaptation de notre société au vieillissement de sa population.

En effet, consultant auprès des collectivités, j'ai accompagné il y a quelques années la ville du Havre dans son processus de labellisation « Ville Amie des aînés » (élaboration de son diagnostic urbain et de son plan d'action) ainsi que différents syndicats intercommunaux dans l'élaboration de leur politique vieillissement (Grand Lyon, Versants d'Aime, SIPAG...).

Auteur d'un ouvrage sur les conditions et les modalités d'adaptation de notre société au vieillissement de sa population (*La croissance grise – Des séniors dans la ville – Éditions de l'Aube – 2013*), je croise régulièrement Pierre-Marie CHAPON sur ces sujets essentiels qui visent à préparer notre territoire aux mutations démographiques en cours.

C'est donc tout naturellement qu'aujourd'hui, je souhaite que la commune de Saint-Germain-au-Mont-d'Or s'engage dans la démarche « Ville amie des aînés ».

Si nous avons en effet depuis 2 ans déjà mené de nombreuses actions sur ce sujet de l'adaptation de notre territoire au vieillissement de ses habitants, et ce dans de nombreux domaines - urbanisme, logement, loisirs, lutte contre l'isolement, etc. -, il nous reste encore beaucoup à faire.

Ainsi, s'inscrire dans le processus de labellisation de la ville peut à mon sens nous permettre d'avoir accès à l'expérience d'autres collectivités et de pouvoir échanger sur ces questions, mais c'est également un excellent moyen de mobiliser nos agents et nos habitants autour d'une démarche qui concerne l'avenir de chacun.

Leur implication dans un tel processus participatif enrichira sans nul doute les propositions qui seront faites, arbitrées puis mises en œuvre.

C'est pourquoi je sollicite aujourd'hui officiellement votre accord pour inscrire notre commune dans la démarche Ville Amie des Aînés de l'Organisation Mondiale de la Santé.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes très sincères salutations.



**Le Maire,
Renaud GEORGE**